

ACTION URGENTE

SYNDICALISTES IRANIENS DÉTENUS AU SECRET

Saeed Torabian et Reza Shahabi, membres de renom d'un syndicat non reconnu par les autorités iraniennes ont été arrêtés et sont détenus dans des endroits tenus secrets. Leur arrestation pourrait avoir un lien avec l'anniversaire de l'élection présidentielle, le 12 juin. Ces deux hommes risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

Saeed Torabian, chargé des relations publiques au sein du comité directeur du Syndicat de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (Sherkat-e Vahed), a été arrêté chez lui le 9 juin, par des responsables de la sécurité qui lui ont également confisqué son ordinateur et son téléphone portable. Reza Shahabi, le trésorier du syndicat, a été arrêté le 12 juin. Lorsqu'il est arrivé sur son lieu de travail, il a été convoqué au siège de la régie des bus, où il a été arrêté par des responsables de la sécurité. Ils l'ont emmené chez lui, ont fouillé son domicile et lui ont confisqué son ordinateur.

Pour Amnesty International, il est fort probable que ces deux hommes soient des prisonniers d'opinion détenus uniquement en raison de leurs activités syndicales pacifiques ; l'organisation est préoccupée en outre par le fait qu'ils sont détenus dans des conditions s'apparentant à une disparition forcée, qui favorisent les actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements.

L'Iran est État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dont l'article 22-1 dispose que « toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres, y compris le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts » ; le pays se doit également de respecter l'article 8 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui garantit « le droit qu'a toute personne de former avec d'autres des syndicats et de s'affilier au syndicat de son choix. »

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités iraniennes d'indiquer immédiatement où se trouvent Saeed Torabian et Reza Shahabi ;
- demandez-leur de libérer ces deux hommes s'ils sont détenus uniquement en raison de leurs activités syndicales pacifiques ;
- appelez-les à veiller à ce que Saeed Torabian et Reza Shahabi soient protégés contre la torture et toute autre forme de mauvais traitement pendant leur détention, et à faire le nécessaire pour qu'ils puissent entrer en contact avec leurs proches et les avocats de leur choix, et recevoir des soins médicaux adaptés.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JUILLET 2010 À :

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office of the Head of the Judiciary)
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri, Tehran 1316814737

République islamique d'Iran

Courriel : via le site Internet :

<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx> ;
1^{er} champ* : prénom ; 2^e champ : nom de famille ; 3^e champ : votre adresse électronique

Formule d'appel : Monsieur,

Responsable des autorités judiciaires provinciales à Téhéran

Ali Reza Avaei
Karimkhan Zand Avenue
Sana'i Avenue, Corner of Alley 17, No. 152

Tehran, République islamique d'Iran

Courriel : avaei@Dadgostary-tehran.ir

Formule d'appel : Dear Mr Avaei, /

Monsieur,

Copies à :

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani
Howzeh Riassat-e Ghoveh Ghazaiyeh
Pasteur St, Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737

République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986

Courriel : bia.judi@yahoo.com (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « FAO Mohammad Javad Larijani »)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DEUX SYNDICALISTES IRANIENS SONT DÉTENUS AU SECRET

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Syndicat de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (Sherkat-e Vahed) a été interdit à la suite de la révolution islamique de 1979. Les employés ont repris leurs activités syndicales en 2004 mais le syndicat n'est toujours pas légalement reconnu. Le 22 décembre 2005, la police a arrêté 12 des dirigeants du syndicat à leur domicile puis a libéré rapidement quatre d'entre eux. D'autres membres ont été arrêtés le 25 décembre 2005 après s'être mis en grève pour réclamer la libération de leurs collègues. Saeed Torabian faisait partie des personnes alors arrêtées, il a passé un mois en détention. Des centaines d'autres personnes ont été arrêtées lors d'une nouvelle grève en janvier 2006 (voir l'AU 08/06 - MDE 13/002/2006, et l'AU 26/06 - MDE 13/008/2006, ainsi que leurs mises à jour).

Deux autres membres du comité directeur du syndicat, Mansour Ossanlu et Ebrahim Maddadi, respectivement président et président adjoint du syndicat, sont actuellement en prison en raison de leurs activités syndicales pacifiques. Mansour Ossanlu, qui purge une peine de cinq ans d'emprisonnement, est détenu dans des conditions déplorables à la prison de Reja'i Shahr, à Karaj, près de Téhéran. Ebrahim Maddadi est incarcéré à la prison d'Evin à Téhéran, où il purge une peine de trois ans d'emprisonnement prononcée contre lui en 2007. Ce sont tous les deux des prisonniers d'opinion.

Saeed Torabian et Reza Shahabi avaient été suspendus de leurs fonctions, sans salaire, pendant environ quatre années après les grèves de 2005. Ils avaient finalement retrouvé leur travail après que le tribunal administratif eut enquêté sur leur cas. Ce tribunal a compétence pour enquêter sur les plaintes déposées contre des employés du gouvernement.

D'autres syndicalistes ont été arrêtés ou harcelés récemment. Tel a été le cas notamment de membres de syndicats d'enseignants à l'approche de la Journée internationale du travail, le 1^{er} mai, et de la Journée nationale des enseignants, le 2 mai 2010. Certains ont été convoqués par des responsables de la sécurité, certains ont été détenus pendant plusieurs heures, d'autres ont eu leur domicile fouillé, et des réunions syndicales ont été interrompues par les autorités.

Les autorités iraniennes n'ont pas autorisé la tenue de manifestations le jour anniversaire de l'élection présidentielle, et les arrestations de militants politiques, de défenseurs des droits humains, d'étudiants, de syndicalistes et d'autres personnes se sont multipliées dans les jours et les semaines qui ont précédé la date anniversaire du scrutin. Certaines personnes ont bravé la présence massive de forces de sécurité et ont manifesté dans les rues de Téhéran. Selon le chef de la police à Téhéran, au moins 91 personnes ont été arrêtées en lien avec ces manifestations.

Le mouvement de protestation contre l'issue de l'élection de 2009 a été violemment réprimé et de très nombreuses personnes ont été tuées. Des milliers d'autres ont été arrêtées, parmi lesquelles certaines ont été torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements, souvent pour obtenir des « aveux ». Des centaines de protestataires ont été jugés de manière inique dans le cadre de « procès pour l'exemple » ; un grand nombre de ceux qui ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement à l'issue de ces procès sont des prisonniers d'opinion. Certains des accusés ont été condamnés à mort, et deux ont été exécutés.

Pour plus d'informations, voir les documents : *From Protest to Prison: Iran One Year after the Election*, (index AI : MDE 13/062/2010), juin 2010, <http://www.amnesty.org/en/library/info/MDE13/062/2010/en> *Iran. Une élection contestée, une répression accrue* (index AI : MDE 13/123/2009), décembre 2009, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/123/2009/fr>

AU 130/10 index AI : MDE 13/063/2010, 14 juin 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

